

L'U.S.I. plongée a pris vie en mai 1971, sur l'initiative d'anciens maîtres nageurs. La première réunion était suivie par une dizaine de personnes, toutes désireuses de pratiquer la plongée. Parmi ces dix, il en reste aujourd'hui trois : MM. Aubert, actuel président ; Jourlin et Chalut.

Etant donné que les rudiments de la plongée ne s'apprennent pas du jour au lendemain, il était fait appel, pour la première année d'initiation, à un club clermontois : le CAP qui, avec bienveillance, dispensa les premières leçons techniques, en piscine.

Très vite, le club désirant fonctionner par lui-même, fit l'achat d'un matériel important : compresseur, blocs et détendeurs, coûteux pour l'époque (environ 10.000 F).

Un an après, au cours de la saison 72-73, le grand jour arriva avec les sorties au lac Pavin et en Méditerranée. L'effectif connut une forte croissance (vingt à trente adhérents), puis resta stable, jusqu'à il y a quatre ou cinq ans.

La progression du club repris en 1980, année où il compte soixante-dix-sept adhérents, dont quarante-neuf pratiquent la plongée en milieu naturel, les autres licenciés s'entraînant en piscine.

## Les brevets ou le plaisir d'aller de plus en plus loin

Pour pouvoir plonger en milieu naturel, un brevet est indispensable. Les néophytes commencent à s'entraîner plusieurs mois en piscine afin d'obtenir le brevet élémentaire qui permet de plonger jusqu'à vingt mètres, à condition toutefois d'être encadré.

Les titulaires de ce brevet élémentaire, après une progression technique, peuvent convoiter le brevet 1<sup>er</sup> échelon. Les prérogatives sont plus grandes, le plongeur pouvant descendre (toujours encadré) à moins 40 mètres. Il est, par contre, autorisé à plonger seul jusqu'à 20 mètres.

Il est possible d'acquérir ensuite, avec une bonne expérience, la qualification de plongeur autonome (ces plongeurs peuvent descendre jusqu'à moins 40 mètres). Avec le brevet de plongeur 2<sup>e</sup> échelon, l'on atteint le niveau le plus élevé qu'un pratiquant puisse décrocher. Suivent ensuite les brevets d'enseignement :

- Initiateur club : peut être passé par les titulaires du 1<sup>er</sup> échelon. L'obtention de ce brevet permet d'entraîner en piscine.

- Brevet de moniteur fédéral 1<sup>er</sup> degré : nécessite le 2<sup>e</sup> échelon.

- Brevet de moniteur fédéral 2<sup>e</sup> degré : c'est le sommet de la pyramide. Le détenteur d'un tel diplôme est considéré

comme formateur de cadres. L'U.S.I. plongée compte, pour sa part, deux moniteurs fédéraux 2<sup>e</sup> degré, deux pour le 1<sup>er</sup> degré, un initiateur de club.

## La sécurité avant tout

La sécurité est le facteur clé de ce sport qui n'a pas échappé à l'U.S.I. plongée. Comme les autres clubs de la ligue d'Auvergne, il s'en fait une règle d'or.

Première règle : ne jamais plonger seul. Le moindre incident en plongée solo peut avoir de graves conséquences.

Notons qu'au niveau de la Fédération, des règlements de sécurité ont été édités. Un arrêté ministériel du 26 mai 1983 régit la plongée sous-marine. Profondeur à ne pas dépasser, encadrement recommandé y figurent, ainsi que d'autres règles.

Depuis six ans, l'U.S.I. plongée a fait un effort côté sécurité en insistant sur la formation de cadres. Mais la sécurité, c'est aussi un bon équipement. Celui-ci doit se composer impérativement d'un scaphandre (bloc et détendeur), d'une combinaison isothermique, de palmes, masque, tubas. En complément, mais indispensable pour les premiers échelons, une montre profondimètre, un parachute ascensionnel, un poignard. L'U.S.I. plongée possède un matériel conséquent qu'il prête ou loue à ses adhérents.

## De nombreuses sorties

Le club issoirien est très friand de sorties, but suprême de toutes ces heures passées à étudier la technique. C'est ainsi que le calendrier est très chargé. En novembre 1984, le club s'est rendu à Marseille ; en février 1985, après une plongée sous glace au Pavin, un séjour a réuni quelques adhérents aux Canaries ; pour l'Ascension, Saint-Raphaël a ouvert ses côtes avant qu'en juin 1985, le club organise une sortie d'une semaine à Carqueiranne, près de Toulon.

Ajoutons les deux descentes rituelles de l'Allier : la première en avril, entre Prades et Saint-Arcor, avec la participation du Spondyle-Club de Juan-les-Pins ; la seconde, le 6 juin, entre La Ribeyre et Coudeas.

Notons, il y a sept ou huit ans, une visite organisée par le club au musée océanographique de Monaco, très riche en poissons exotiques. Cette visite a eu lieu au cours d'une croisière en Méditerranée.

Une autre croisière, l'an dernier, sur un voilier d'une trentaine de mètres, a permis aux plongeurs de mêler leur passion à la voile. L'U.S.I. plongée a également ouvert ses frontières sur l'étranger : deux voyages

en Guadeloupe et Martinique, un en mer Rouge (Israël) et un aux Canaries.

Les objectifs pour la saison prochaine sont d'ores et déjà fixés : deux descentes de l'Allier en janvier et en avril ; sortie club, le 11 novembre, à La Ciotat ; fin octobre, sortie plongée dans les carrières en Belgique. L'U.S.I. plongée a des contacts très étroits avec le club de Bruxelles.

L'U.S.I. plongée touche, tous les ans, une subvention qui provient des sommes versées par la municipalité. Depuis trois ans, par l'intermédiaire de la ligue d'Auvergne, le club bénéficie de plus d'une subvention du ministère de la Jeunesse et des Sports. Celle-ci est essentiellement réservée aux adhérents pour financer les passages de brevets techniques.

M. Aubert, président de l'U.S.I. plongée, est également président de la ligue d'Auvergne, qui comprend quinze clubs répartis dans quatre départements. Issoire devrait être le troisième club de la ligue, par son effectif.

## Pourquoi une telle passion ?

Demandez à M. Aubert pourquoi il plonge, et vous éclairerez son regard. On ressent en effet chez cet homme un amour passionné de la mer :

« Les mers ont toutes leur charme. Bien sûr, les mers chaudes (mer Rouge, Caraïbes) sont des lieux de prédilection. La faune est variée, colorée, l'eau pure et limpide. Plonger est très émouvant. On découvre des paysages merveilleux, qu'il est impossible de contempler sur terre. La couleur des poissons, leur variété n'a d'égal que cet esprit de liberté qui règne dans les fonds sous-marins. C'est aussi l'occasion de se déplacer dans les trois dimensions. L'apesanteur est une sensation nouvelle, merveilleuse à découvrir. Le goût du risque est aussi sans doute un facteur... »

Le plaisir est partagé avec la connaissance de la flore et de la faune sous-marine.

Il existe, au niveau de la Fédération et du comité régional, une commission biologique, à laquelle on peut s'inscrire pour suivre des stages. Ceci permet de mieux comprendre le milieu sous-marin, de l'apprécier, et donc de le respecter.

Ce milieu, d'ailleurs, connaît actuellement un renouveau puisque certaines espèces quasiment disparues sont aujourd'hui réapparues. A ce propos, il faut souligner que les plongeurs font de gros efforts pour la protection de la vie sous-marine.

P. G.